Image not found or type unknown

# Droit d'entrée dans un appartement loué

Par **Claire Line**, le **03/07/2017** à **18:05**

Bonjour,

Un membre du conseil syndical, mandaté par l'AG des copropriétaires, a-t-il le droit d'entrer dans un appartement avec l'accord du locataire en place afin de photographier le compteur d'eau ?

Ou bien est-il nécessaire d'avoir l'accord exprès du propriétaire dudit appartement, sachant que ce dernier ne se déplace jamais pour les AG ?

La raison de la démarche = envoi d'un chiffre farfelu en guise de relevé d'eau.

Le résultat de la démarche = le compteur a été monté à l'envers par le propriétaire...

Merci d'avance pour tout conseil,
Claire

Par **youris**, le **03/07/2017** à **18:34**

bonjour,
le locataire ayant la pleine jouissance du bien loué, peut laisser pénétrer dans son appartement qui il veut.
par contre, le propriétaire bailleur ne peut pas y pénétrer sans l'accord de son locataire.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés